

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITÉ DU jeudi 8 AOUT 2019 à 18H

Nom	Prénom		Nom	Prénom	
ALLENTIIN	Serge	Présent	GOOSSENS	Nathalie	Présente
BOURDIS	Thierry	Excusé	MINET	Christian	Présent
CHARRON	Arnaud	Présent	ROSSI	Mario	Excusé
DECOSTER	Marie jo	Présente	THOMAS	Martine	Présente
DELATTE	Patrick	Présent	VAILLANT	Alexandre	Excusé
DUCOURANT	Marc	Absent	VANDOMBER	David	Excusé

Pour information Marina Cervetti : directrice du Golf de DK

Patrick RAULT : enseignement Pro Dk Andre LACOMBE : membre honoraire Daniel Blomme : membre coopté

XP SIX : Directeur régional

Ordre du jour

1.	Approbation du compte rendu de la réunion du 26 JUIN 2019	2
2.	Grand Prix handigolf du 31/8 et 1/09: organisation :	2
3.	Point sur le challenge d'été et organisation de la finale (7 septembre 2019) :	3
4.	DK en survet - 7 et 8 septembre 2019 :	3
5.	- Adhésions AS 2019:	3
6.	Information sur une nouvelle charte des équipes	4
7.	Questions diverses	5
	Date de la prochaine réunion :	



1. Approbation du compte rendu de la réunion du 26 JUIN 2019

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Grand Prix handigolf du 31/8 et 1/09: organisation :

Cf article sur le site pour présentation et appel aux volontaires (5 cadets (vendredi, samedi et dimanche) et 3 commissaires (samedi et dimanche)). Marina mettra des affiches sur les panneaux (commissaires, caddy, joueur).

Article à modifier : Jusque 18.4 en stroke, au-delà en stableford (pour être cohérent avec le challenge d'été), par équipe de 3 joueurs. Préciser que les joueurs du challenge d'été pourront s'ils le souhaitent ne pas jouer avec un compétiteur du grand prix.

18 inscrits au GP pour le moment (handicaps de de 7 à 36), clôture des inscriptions le 16/08.

Starter: Sylvain Wagner

4 autres personnes se sont déjà portées volontaires.

Barbecue le samedi soir, les bénévoles seront invités, l'info sera donnée directement par Marina aux intéressés. Les joueurs valides seront sollicités pour y participer (moyennant participation financière = 25€?).

Pour cette action, l'AS percevra une subvention de la CUD de 1500 euros, pour le compte de BG, cette subvention permettra notamment de rémunérer les arbitres, d'acquérir les trophées, et de prévoir le cocktail et les repas de bénévoles, BG nous adressera sa facturation à l'issue de la compétition.

Invitation à transmettre au président de la CUD et aux élus pour assister à la remise des prix dimanche 16h. Patrick le contacte la CUD à ce sujet.

Arnaud contacte P.O.Caillet pour mobiliser la presse.



3. Point sur le challenge d'été et organisation de la finale (7 septembre 2019) :

Montée en puissance de la participation en août, 384 cartes rentrées au 06/08.

Recette pour l'AS : 335€ au 6 Août, soit une prévision de 600€.

Organisation de la manifestation de clôture :

Dotations : 15 lots à prévoir (4 séries Hommes, 3 séries femme, 1 débutant). Fournis par Bluegreen. et affectés à chaque trophée. Les lots doivent être d'une valeur équivalente et seront donnés aux absents s'ils se sont excusés au préalable.

Pot pour la remise des prix : pris en charge par l'AS. Voir pour solliciter sponsor

Barbecue : Participation aux frais de 15€, ouvert à tous, yc non AS et non licenciés

Organiser un tirage au sort : en discussion avec Marina

4. DK en survet - 7 et 8 septembre 2019 :

Samedi après-midi et dimanche (10h / 18h) : les pro s'y rendront. Aucune animation n'est prévue.

L'AS propose que les membres du comité qui le souhaitent y participent au moins les après-midi. Martine fera tourner un planning pour récupérer les possibilités de chacun.

5. - Adhésions AS 2019:

281 membres à ce jour.



6. Information sur une nouvelle charte des équipes

Charte proposée par Thierry distribuée en réunion, elle sera débattue lors d'une prochaine réunion. Marie Jo capitaine des dames indique qu'elle ne sera pas présente (en vacances) lors de la réunion du 11 septembre, elle souhaite que cette question soit mise à l'ordre du jour d'une réunion ultérieure.

POLITIQUE SPORTIVE CHARTE DES EQUIPES

Les équipes sont gérées par le Président de la commission sportive qui exécute le mandat qui lui a été confié.

L'A.S. gère les aspects administratifs et matériels liés à l'engagement des équipes. Un tableau de défraiement en fonction du niveau de la compétition a été voté par le comité et reconductible.

Les équipes soutenues financièrement relèvent des catégories suivantes : de la promotion à la 1ere division.

Les capitaines d'équipes s'engagent à inscrire une équipe que si elle a de réelles chances à se maintenir ou accéder à la division supérieure.

Pour faire partie d'une équipe il faut être membre du club, avoir sa licence et son A.S. Une seule exception pour un joueur ou joueuses par équipe sera tolérée (pas membre mais AS et licence)

Chaque joueur ou joueuse s'engagera pendant l'année à faire au moins 2 cartes en stroke play (grand prix ou trophée ou compétition du club en stroke) ou championnat du club (fortement conseillé).

Les modalités des remboursements des grands prix ou trophées ont été votées par le comité..

Les capitaines d'équipe s'engagent pour les joueurs et joueuses à signer cette charte. Si un joueur ou joueuse ne respecte pas cette charte, il se verra refuser par le Président de la Commission Sportive le droit de jouer.

A DUNKERQUE le

Equipe:

Signature du capitaine :



7. Questions diverses

Terrain:

Pb d'arrosage qui serait lié à une surtension qui a provoqué des désordres électriques ?? Réparation non programmée pour le moment (prestataire non disponible).

L'AS insiste pour que tout soit mis en œuvre pour améliorer l'état des greens.

Martine demande à la commission terrain de jouer son rôle en association avec Marina.

Les membres du comité peuvent aussi remonter les informations par mail avec photo, ce qui permettrait à la commission terrain d'en faire la synthèse et d'en assurer le suivi.

Questions qui seront traitées lors d'un prochain comité :

Droit à l'image pour les jeunes de l'école de golf Présence d'un membre du comité aux remises de prix Bilan financier intermédiaire Championnat d'hiver

8. Date de la prochaine réunion :

Prochaine réunion du comité le 11/09 à 18h.